



DR

4 mars 2017. Rassemblement EELV 49 pour le ralliement à Benoît Hamon.

Rien n'est encore écrit pour ces présidentielles

Pour la première fois depuis 1974, les écologistes n'auront pas leur propre candidat à l'élection présidentielle. En contrepartie, l'écologie se retrouve depuis la candidature de René Dumont au cœur des enjeux de cette élection. Le candidat de la Belle Alliance Populaire, Benoît Hamon, est désigné grâce à un programme écologiste. Il s'engage clairement sur des sujets qui nous sont essentiels et qui jusqu'ici n'avaient jamais été portés par un présidentiable issu du parti socialiste. Cela signifie qu'il n'y a plus de candidature ni du parti EELV, ni du PS, mais une personne qui porte un rassemblement qui dépasse les appareils politiques pour faire gagner l'Écologie.

La plateforme d'accord adoptée est ambitieuse : le refus du TAFTA, du CETA et du TISA, la sortie effective et définitive du nucléaire sur 25 ans, l'interdiction des pesticides et des perturbateurs endocriniens, un moratoire sur les centres commerciaux hors des centres villes, l'arrêt de l'artificialisation des terres, le développement de la bio et de l'agriculture paysanne, la revalorisation des minimas sociaux, du SMIC et la mise en œuvre progressive d'un revenu universel, l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes...

Autant d'orientations autour desquelles d'autres citoyen(ne)s attachés aux valeurs humanistes, à l'égalité des droits, à l'émancipation peuvent partager et porter avec nous dans cette campagne présidentielle. EELV participera activement pour défendre ce programme que nous portons depuis plus de 40 ans : une écologie sociale, démocratique et européenne.

Par ailleurs, nous considérons que le retrait de Yannick Jadot est la seule compensation de la plateforme projet. Aucun retrait de candidates ou candidats aux législatives n'est envisageable face à des candidates ou candidats qui ne défendraient pas cette plateforme projet.

Les écologistes ont vocation à prendre toute leur place dans cette campagne, à côté des autres formations politiques en soutien. Ensemble, socialistes, écologistes, insoumis, citoyens, nous pouvons ouvrir un nouveau chapitre autour de la justice sociale, du respect environnemental et du progrès démocratique pour notre pays. Ne laissons pas passer cette chance.

Hervé Dubosclard, secrétaire départemental EELV

Qualité de l'eau dans le Choletais - par Franck Loiseau

Plus de 10 % des terres agricoles du bassin versant Ribou Verdon sont en bio, la reconquête d'une eau de qualité est engagée... Les rivières et les lacs du Choletais étaient si pollués que de nouvelles pratiques agricoles se sont imposées. Il y a une dizaine d'années, un arrêté du ministère de la Santé menaçait d'interdire la captation de l'eau du lac de Ribou situé près de Cholet. L'eau du lac, représentant plus de 90% de la ressource locale en eau brute, était trop riche en phosphates et en matières organiques. Presque chaque année des algues bleues et le phénomène d'eutrophysation réapparaissaient. Les quelques puits d'eau souterraine (La Rucette) qui représentaient un peu moins de 10% de l'eau brute étaient eux pollués à l'atrazine, substance provenant de désherbants. La situation était alors extrêmement préoccupante. Pour prolonger le droit de capter l'eau brute dans le lac de Ribou, l'arrêté ministériel exigea une



politique de reconquête de la qualité de l'eau brute qui imposait une forte évolution des pratiques agricoles sur le bassin versant. Paradoxalement, ce sont les territoires qui ont été les moins respectueux de la qualité de leurs sols et de leurs eaux qui sont les plus aidés financièrement via l'agence de l'eau Loire Bretagne pour reconquérir une eau de qualité. Un peu d'amertume subsiste car les territoires les moins responsables ont finalement été les plus aidés mais nous nous réjouissons de ce début de reconquête de la qualité de nos eaux. Aujourd'hui la qualité de l'eau brute tarde à s'améliorer réellement tant elle était dégradée. L'atrazine mettra des années à disparaître malgré les périmètres de protection mis en place autour des forages. Le

phosphore et le phénomène d'eutrophysation tardent à disparaître tant le fond du lac et les terres du bassin versant regorgent du phosphate provenant des terres et des élevages. La direction prise est indéniablement la bonne. 12% de la Surface Agricole Utile est en bio sur le bassin versant Ribou

Verdon ; c'est le double de la moyenne nationale. Les diagnostics individuels de conversion sont facilités pour les agriculteurs et les filières locales de valorisation de produits bio sont encouragées. L'association des producteurs Bio Ribou Verdon® s'organise pour commercialiser leur production en privilégiant les circuits courts. Au delà de l'agriculture biologique, plus de 200 agriculteurs ont déjà changé leurs pratiques agricoles : environ 55% de la S.A.U. Sur Ribou et plus de 70% sur Rucette sont engagées dans un programme de mesures agro-environnementales territorialisées : la gestion extensive des prairies, les systèmes fourragers économes en intrant jouent

un rôle essentiel dans le Choletais où l'élevage reste prédominant. Les haies réapparaissent aux flancs de nos colines. Le chemin à parcourir sera encore long, les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la santé de tous devront être généralisées. De nouvelles productions et de nouvelles filières, en particulier le maraîchage trop absent de notre territoire, devront contribuer à diversifier notre agriculture afin de mieux répondre à la demande en produits locaux. Nous devons intensifier encore les mesures engagées ; les eaux et les sols dégradés vont pouvoir guérir, faisons confiance à l'intelligence humaine et la générosité de notre terre nourricière.

Pollution de l'air, quelles mesures dans l'agglomération angevine ? - par Romain Laveau

Alors que les pics de pollution se multiplient dans l'agglomération d'Angers, les écologistes appellent le conseil communautaire à mettre rapidement en œuvre un plan de protection atmosphérique et à relancer le plan climat. La pollution de l'air provoque la mort de 48 000 personnes chaque année en France. Nous abordons notre 4ème jour de dépassement du seuil d'alerte aux particules fines sur Angers. La collectivité ne peut rester dans cette situation sanitaire grave sans agir. C'était tout le sens de la politique défendue par les écologistes jusqu'en 2014 avec le plan climat. Il favorisait l'isolation thermique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables et les alternatives de déplacements (transports en commun, modes actifs). Autant de réponses de fond réduisant à terme nettement la pollution ambiante. Malheureusement, le bilan à mi-mandat de la nouvelle majorité dans ce domaine est très faible voire nul. Le projet de 2nde ligne de tramway a été repoussé de trois ans, les aides en faveur de l'isolation ont diminué et il n'est plus question de plan climat nulle part. D'ailleurs, l'annonce de l'élargissement de l'A11 à 2x3 voies samedi dernier, en plein pic de pollution, va complètement à l'encontre de ce qu'il faut faire aujourd'hui dans le domaine environnemental. Non seulement l'agglomération doit relancer de toute urgence une politique pro-active dans ce domaine, mais elle aurait déjà dû préparer un plan de protection de l'atmosphère. Il est temps d'agir! Nantes l'a déjà fait l'an passé et toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants y sont tenues. Ce plan devra s'accompagner d'une série de mesures précises en cas de pic : abaissement des vitesses, gratuité des transports en commun, réduction des sources majeures d'origine industrielle, sensibilisation à l'achat de la vignette Crit'air en vue d'une mise en œuvre progressive. A l'instar de Grenoble, les écologistes proposent l'offre de 3 tickets tram/bus en compensation de l'achat de la vignette coûtant 4,18€. Face à ce péril sanitaire, nous appelons les éluEs d'Angers Loire Métropole à s'engager sans plus attendre. Ces mesures concrètes seront acceptées par les habitantEs à partir du moment où elles sont établies pour leur santé et en toute transparence.

Bouchemaine : site de La Piverdière - par Yves Carré

Pour l'équipe municipale en place "Les Républicains" : "l'environnement ça suffit".

D'abord cette équipe opère un choix délibéré d'enfouir les déchets horticoles toxiques issus de l'ancienne exploitation horticole intensive. Contre toutes réglementations (voir journal précédent) dans le cadre du réaménagement de l'espace promenade et belvédère exceptionnel de La Piverdière, l'équipe municipale enfouit les déchets triés sur place dans le cadre de la réhabilitation du site, classé Loire Unesco et Natura 2000. Puis sous injonction du Préfet, alerté par nos soins à travers la presse, et une association, ceux-ci doivent dépolluer et prendre en compte nos révélations. Madame Maillet, maire de Bouchemaine, au lieu d'assumer et de réparer ses actes polluants sur le site, enfonce le clou en choisissant dernièrement, d'enfouir à nouveau la terre polluée qui a été au contact avec les déchets. On pouvait espérer que Véronique Maillet décide d'évacuer totalement la terre criblée en contact avec les déchets horticoles pollués, évacués sous contraintes de la préfecture. Il y avait ici deux propositions de la préfecture pour traiter la pollution, deux choix : évacuer ou enterrer la terre en contact avec la pollution. Et que croyez vous qu'elle fit ? Eh bien, la mairie choisit l'option la plus préjudiciable à la faune, flore, et l'usage humain. C'est bien un déni de prendre en compte l'importance de la qualité de l'environnement pour les habitants, présents et futurs. À EELV nous affirmons depuis toujours que la préservation des milieux n'est pas seulement une affaire économique à court terme ! Aucune anticipation réparatrice, aucun raisonnement pour l'avenir de nos concitoyens et enfants sur ce site... Laisser des pollutions enfouies dont les résultats et les effets ont un impact à très long terme est un bien mauvais choix pour nos concitoyens ! (Présence de cuivre, de molybdène toxique relevées par la préfecture et le laboratoire ayant traité les prélèvements pollués). Le Préfet a annoncé la dangerosité du traitement de l'espace choisi par l'équipe de Madame Maillet : "Il vous appartiendra de veiller à proscrire tout usage sensible de ce secteur (potager, jeux pour enfants, plantation d'arbres ou de haies à fruits comestibles...) afin d'éviter tout risque sanitaire." (Et ceci sous 30cm de terres saines). Cette équipe reste hélas sur la philosophie politique d'affirmer que l'environnement ne fait pas partie du bien commun, à protéger en priorité ! Pourtant Jacques Chirac a fait entrer le principe de précaution dans la Constitution.

Bûcheron, arrête un peu le bras...

- par Estelle Lemoine-Maulny



DR

Fin février, des arbres centenaires ont été abattus place de La Rochefoucauld et de la Poissonnerie à Angers dans le cadre du tracé de la deuxième ligne de tramway pourtant reporté en 2022... Ces abattages au cœur de la ville, d'arbres aussi importants, tant pour le paysage que la biodiversité, nous interrogent, devant, à ce jour, l'absence de stratégie écologique le long de la rivière Maine, pourtant identifiée dans la fonction de trame verte et bleue dans le SCOT et dans le nouveau Plan d'urbanisme intercommunal d'Angers Loire Métropole (PLUi). En effet, cette précipitation est d'autant plus surprenante, à peine le PLUi adopté en Conseil communautaire la semaine précédente mais pas encore opposable (à la date du 25 mars) et dont la faiblesse avait été identifiée par certaines associations et avait été l'objet de remarques par les élus de la minorité angevine au Conseil communautaire. C'est une nouvelle preuve du manque de cohérence et de stratégie du président d'Angers Loire Métropole sur ces sujets.

Routes, lycées, formations... Bruno Retailleau fait reculer notre région. Bilan d'une année - par Christelle Cardet



DR

Faire le point de notre action ainsi que celle de la nouvelle majorité au bout d'une année de mandat, est un exercice classique mais très important. Vous trouverez dans ces quelques lignes des éléments de bilan sur cette riche période que nous venons de vivre mais ne pouvant être exhaustive, je vous invite pour plus d'informations à vous rendre sur notre site : <http://ecologistecitoyen-crpd.fr/>

Nous ne sommes que six élu(e)s EELV mais le groupe est très mobilisé. Nous voulons être un groupe crédible, montrer qu'en toutes circonstances, les écologistes tiennent une place à part dans l'institution et sont des interlocuteurs sérieux. Nous avons également, deux collaboratrices très efficaces, ce qui nous permet d'être présents et d'intervenir (communiqué de presse, propositions d'amendements, de vœu...) sur l'ensemble des politiques régionales. Le mandat au sein de la minorité exige un fort investissement, nous ne disposons pas de tous les documents (ou nous en sommes destinataires très tardivement) pour travailler dans de bonnes conditions sur les politiques publiques menées par la nouvelle majorité. C'est toujours un défi pour aller chercher l'information.

Quelques exemples d'avancées :

- Pour la session du Budget supplémentaire en juin dernier, lors d'un vœu sur le Grand port maritime, le groupe a obtenu l'ajout d'un volet environnemental (affirmation de la nécessité de mieux gérer et préserver les espaces naturels estuariens, valorisation des espaces non utilisés, développement de l'économie circulaire et des énergies renouvelables, relance des autoroutes de la mer...).
- Lors de la session du mois d'octobre, Bruno Retailleau a répondu à notre interpellation pour réaffirmer le rôle de la Région pour un accueil humain des mineurs isolés étrangers dans les lycées et CFA, pour leur permettre une scolarisation conformément au droit international.
- Quelques-uns de nos amendements sur le plan de la ruralité et le plan de relance de l'apprentissage ont été repris.

Le recul de certaines politiques publiques :

Emploi / formation : Suppression des dispositifs d'aides à l'emploi : arrêt de la prolongation des aides aux emplois tremplins et arrêt des cofinancements des emplois d'avenir. On n'entend plus parler des métiers verts et des compétences vertes.

Éducation : Retour à la guerre public/privé dans l'éducation. Suspension du Conseil régional des Jeunes. Suppression des projets éducatifs pour le développement durable et contre les discriminations.

Mobilités : Suspension de l'investissement du matériel roulant ferroviaire et TER.

Biodiversité-territoires : Biodiversité : près du quart de l'enveloppe votée début 2016 non consommée. Retour à une politique de guichet : les fonds régionaux pour les territoires s'apparentent de plus en plus à des réserves parlementaires, avec un manque de visibilité et d'équité. Suppression de l'Agenda 21 régional.

Culture / sport / solidarités : Arrêt des aides aux associations LGBT (Culture Pride, Ciné Pride...), fin du partenariat avec le Hellfest et suspension du Pass Culture pour 2017-2018. Une politique culturelle qui favorise les grands opérateurs régionaux au détriment de la création locale.

Agriculture / pêche : Plus d'1 million d'euros de chèques-cadeaux aux industries de l'agro-alimentaire, baisse de 60% de la subvention à la Confédération paysanne.

Économie : Quid du travail de la majorité précédente sur la déontologie financière, sur la lutte contre les paradis fiscaux ? Abandon de la charte de conditionnalité des aides et des contrats de progrès, qui signifie la fin de la conditionnalité des aides à des critères sociaux, environnementaux et démocratiques. Et 2017 ! Un budget du passé.

La fin d'année s'est terminée en apothéose avec le vote du premier budget 100% Retailleau, les 14, 15, 16 décembre 2016.

Un retour en arrière

-115 millions d'euros votés pour construire des routes, alors que ce n'est pas une compétence régionale.

-Retour à la guerre public/privé : 2017 est une année blanche en investissement pour les lycées publics et leur fonctionnement baisse de 3% tandis que l'investissement pour les lycées privés augmente de 2%.

Des services à la population sacrifiés

- Le dispositif ORDIPASS qui permettait aux 15-30 ans d'acheter un ordinateur portable de dernière génération à un tarif préférentiel est supprimé.

- Le montant des AREEP (Aides Régionales aux Économies d'Énergie pour les Particuliers) est divisé par deux. Cette aide régionale permettait de soutenir les travaux d'amélioration de la performance énergétique des foyers en fonction du revenu fiscal de référence. Nous craignons la précarité énergétique pour les plus démunis.

Une formation au service du chiffre plutôt que de l'humain

- La nouvelle majorité instaure une politique du chiffre et de la rentabilité envers les organismes de formation et les missions locales. Cette logique comptable et budgétaire va impacter les publics plus fragilisés.

- Nous sommes très inquiets par rapport à la politique de développement des « formations d'adaptation au poste de travail ». Cette politique est en complète rupture avec ce que la Région a jusqu'à présent développé c'est-à-dire une formation basée sur une logique de qualification et de promotion de la formation tout au long de la vie. Le système de formation doit ouvrir des horizons professionnels aux moins qualifiés plutôt qu'être érigé en pourvoyeur de main-d'œuvre.

- La majorité régionale fait de l'apprentissage une priorité au détriment d'autres voies de formations. L'apprentissage est une voie essentielle vers l'emploi et la qualification des jeunes, mais elle n'est pas unique. Aujourd'hui, la formation

professionnelle continue est mise à mal. Nous serons, en 2017, très mobilisés pour soutenir les organismes de formation et une offre régionale de formation pour toutes et tous.

- Le budget 2017 démontre une absence de vision prospective au service d'un avenir durable. La réflexion autour de l'évolution des compétences dans un monde fini (où la transition vers un monde post-pétrole a commencé) est complètement absente au sein de la commission Emploi, Apprentissage, Formation professionnelle, Insertion.

- Nous dénonçons également une baisse de 5% des financements des organismes de formation du sanitaire et social. Les organismes de formations, vont devoir se serrer encore davantage la ceinture avec la baisse des subventions. Au risque, à terme, de menaces directes sur l'emploi.

Notre vision du monde diffère radicalement de celle de la majorité régionale. Nous continuerons à influencer autant que possible sur l'ensemble dossiers de la Région et à alerter les Ligériennes et Ligériens.



DR

Notre-Drame-des-Landes - par André Gerland

Mauvais calembour, je l'avoue : j'habite à Marcé au lieu-dit *Les Landes* quasi en face de l'aéroport Angers-Marcé. Oui, un aéroport existe ici, pas si loin de Nantes que ça... Cet aéroport, c'est la vitrine à la campagne de la ville d'Angers, depuis la création voulue par le "roi" Jean Monnier et sa mise en service en septembre 1998. Devenue ensuite la vitrine de l'Agglo en 2002. Mais le drame, c'est qu'elle vient de perdre ses contrôleurs aériens et, par suite, ses lignes commerciales ! Car l'Agglo a trouvé qu'elle avait assez participé à ce petit gouffre financier qui avait fait déclarer auparavant à Estelle Lemoine-Mauny : "Est-ce le rôle d'une collectivité de soutenir un service marchand qui sert très peu d'habitants ?" Ainsi, en 2015, le chiffre d'affaires s'élève à 2,1M€ mais l'Agglo apporte une aide de 600 000 € ! Échec prévu par certains depuis le début du projet mais balayé du revers de la main par les décideurs de l'époque, il y a environ 20 ans. Tiens, ça fait penser à un autre projet d'aéroport...

Et là, il reste un outil resplendissant mais surdimensionné pour les autres activités aéronautiques (aéroclub, vol à voile, voltige, musée de l'air, hélicoptères et avions privés). Et figurez-vous, il resplendit même la nuit ! Car cette vitrine bénéficie d'un parking et autres abords éclairés toute la nuit alors qu'il n'y a plus un client... La demande d'extinction de ces lampadaires (plusieurs dizaines) est restée à ce jour sans réponse. Peut-être

M.Béchu espère-t-il que cela attirera, en plus des papillons de nuit, de généreux investisseurs. Ou alors est-ce l'espoir de voir M. Fillon revenir l'utiliser comme au temps où il était Premier Ministre et où il y débarquait pour aller passer ses week-ends à Solesmes, à grands renforts de gendarmeries et autres voitures officielles déplacés aux frais de la République...

En attendant (!), si on éteignait la lumière ?



DR

L'industrie et l'écologie - par Alain Frappin



L'industrie peut avoir et a déjà parfois une démarche écologique. C'est quoi une démarche écologique ?

Dès la conception du produit, l'industriel écologiste part des besoins des gens. Pendant tout le processus de conception, le produit peut être remis en question afin de correspondre à ces besoins. Finis les produits inutiles ou inadaptés. Le confort d'utilisation (l'ergonomie) est un souci permanent. Tout est fait pour faciliter la réparation. Le produit est conçu dès l'origine pour durer longtemps, l'idéal est d'au moins vingt ans pour les machines. Les produits d'entretien doivent se dégrader très facilement après utilisation, en quelques mois au plus, et sans aucun impact sur l'environnement. Les emballages sont réduits au minimum et doivent être recyclables ou sinon compostables. Les matériaux devraient être biosourcés, c'est-à-dire issus de la matière végétale (bois, biomasse). Les matériaux extraits du sol (mines) dont on connaît l'impact négatif au moment de l'extraction, doivent être progressivement éliminés du fait de leur caractère non renouvelable ou polluant. L'industrie est une grande consommatrice d'énergie. La consommation en énergie primaire est limitée au maximum. L'électricité d'origine fossile ou nucléaire sera éliminée, favorisant celle d'origine éolienne, photovoltaïque, hydraulique ou de la biomasse.

Les rejets de gaz à effet de serre, facteurs de réchauffement

climatique, sont limités au maximum à tous les stades en commençant par les transports. Des bilans chiffrés et réguliers sont publiés. Le management dans les ateliers de fabrication comme dans les autres services se fera de façon respectueuse des salariés, l'idéal étant l'esprit des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP). Une ambiance de travail chaleureuse et bienveillante sont les garants de la qualité de vie de tous. Utopie ? Non. Des industriels appliquent déjà autant qu'ils le peuvent ces principes, tout en innovant pour trouver de meilleures solutions. Les programmes de formation scolaire en sections de technologies industrielles sont déjà adaptés à l'écologie depuis plus de cinq ans. Alors pourquoi pas de généralisation de l'approche écologique ? Les freins sont dus à un manque important de formation continue des enseignants dans ces domaines, aggravé par les théories productivistes et consuméristes du vingtième siècle, obsolètes mais encore présentes dans les esprits. La formation continue des industriels et des salariés devrait aussi être renforcée et aidée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dont le siège est à Angers). En conclusion, oui, l'industrie est compatible avec l'écologie. Des industriels l'ont bien compris. Alors qu'est-ce qu'on attend ?

Irradiés !

Je vous ai relaté dans le dernier *Anjou Vert* une de mes journées. Ce genre de journée que Mr Tout-le-monde ne vit pas, mais que je partage néanmoins avec plusieurs milliers de personnes. Cette journée pourrait être celle d'un Polynésien, d'un Algérien, dont la terre a été le théâtre de la folie de la France à

vouloir disposer d'armes nucléaires dissuasives. Elle pourrait être celle d'un Anglais, d'une Australienne, d'un Américain, d'une Russe. De tous ces enfants de personnes irradiées par leur État pour les mêmes motifs. Elle est aussi celle des enfants des militaires du plateau d'Albion, ceux qui fabriquaient des ogives nucléaires ou des militaires de l'Île Longue, cette base proche de Brest connue pour ses sous-marins nucléaires. J'en connais aussi qui passent de bien mauvaises

journées à cause du travail de leurs parents dans les centrales nucléaires. Je n'oublie pas non plus ceux dont les journées n'ont plus été pareilles après le passage du nuage de Tchernobyl... Ah non, c'est vrai, il s'est arrêté à la frontière ! C'est au nom de toutes ces personnes qu'une conférence de presse s'est tenue le 16 janvier



L'île Longue

DR

dernier au bureau du Parlement européen, grâce à Michèle Rivasi qui défend toutes les victimes du nucléaire avec ardeur. Quelques journalistes... Aucun homme politique... Il nous faut grossir les rangs, se rassembler et partager. Après viendra le temps de l'action scientifique : une étude épidémiologique se

prépare en coulisse du côté de l'OBSIVEN. Si une cohorte suffisamment importante d'enfants d'irradiés y participe et si l'association arrive à trouver les fonds nécessaires, elle pourra prouver de manière irréfutable la prévalence de certaines pathologies. Viendra ensuite le temps des

procédures de justice pour tenter d'obtenir une reconnaissance de nos maladies. Enfin, nous pourrions bénéficier du suivi médical qui nous est tant nécessaire.

<http://obsiven.org>

L'image

MAINE ET LOIRE



Le strip de Maël Rannou, agitateur culturel

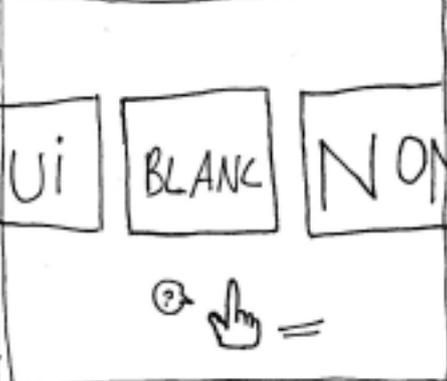
LE BEAU RISQUE ? ?

On me demande un coup
sur l'alliance Jadot-Hamon



Difficile, j'ai de la sympathie
pour Hamon, mais ai noté
mon, je n'y vois pas du
en cet accord. Je suis fran-
chement perdue.

Je ne peux m'empêcher d'y voir
un ralliement si plus au PS, une
nouvelle destruction de confiance.



En parallèle j'ai toute confiance en
Jadot et sa sincérité. Ça fait ce
choix pour l'écologie, pas par
intérêt personnel...

En 1980, le parti Québécois renonce à l'in-
dépendance pour tenter d'unir tout le peuple
tenir un programme fédéral et de gauche. Ils
appellent ça le "Beau risque" ?



Ce fut un échec à court terme, mais le mouvement
fut plus fort que jamais 10 ans après.
Le Beau risque... Ça y est.

AGENDA

Réunions du Groupe local Angers à La Mercerie :

- Mardi 4 avril 20h30
- Mardi 16 mai 20h30
- Mardi 20 juin 20h30
- Coordination départementale : 28 avril 20h30

Dimanche 30 avril - 9h30

Randonnée à Boudré - découverte du nouveau sentier 12km
organisée par le collectif *Préserveons le domaine de Boudré*
infos : sauvonsboudre@gmail.com



déposé le 31 mars 2017

GROUPES LOCAUX

Pour agir, pour réfléchir, pour refaire le monde, que vous soyez adhérent ou non,
contactez le groupe local le plus proche de chez vous :
Groupe Angers agglomération : Romain Laveau 06 82 22 99 07
Groupe Saumur : Christelle Cardet 06 84 50 35 40
Groupe Loire Layon Aubance : Philippe Ménard 06 31 64 01 67
Groupe Haut-Anjou Segréen : Henri-Claude Houssais 02 41 94 23 36
Groupe Angers Nord-Est : Daphné Raveneau 06 22 75 04 97
Groupe Pays des Mauges et du Choletais : Hervé Boistault 06 69 91 10 12

LE JOURNAL D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DU MAINE ET LOIRE

Siège social : 53, rue Saint-Jacques 49100 Angers / T : 02 41 86 70 68 / eelv49@gmail.com - <http://maine-et-loire.eelv.fr>
Imprimerie spéciale au local d'EELV 49
Directeur de publication : Vincent Dulong / Comité de rédaction : Hervé Duboscqard, Romain Laveau, Estelle Lemoine-Maulny
Dépôt légal à parution ISSN 1241-42556 CPPAP 0317P11307
Prix au numéro : 1€50 / Abonnement : 5€ par an
Tous les lecteurs peuvent proposer un article au comité de rédaction en l'envoyant à eelv49@gmail.com

L'Anjou Vert passe au numérique.
Vous souhaitez recevoir notre newsletter ?
Merci de nous envoyer un mël à l'adresse suivante : eelv49@gmail.com